

ARRETE N° 01-2023

PORTANT NOMINATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCES AUX DOCUMENTS
ADMINISTRATIFS (PRADA)

La Directrice de l'Institut d'études politiques de Grenoble,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L.330-1, R.330-2 et R.330-4,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, et notamment son article 20,

Vu l'arrêté n°ESRS1937219A de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du 30 janvier 2020 portant nomination de Madame Sabine Saurugger à la Direction de l'IEP de Grenoble.

Considérant que les administrations mentionnées à l'article L. 300-2 du code de relations entre le public et l'administration, dont l'IEP de Grenoble fait partie, sont tenues de désigner une personne responsable de l'accès aux documents et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA).

La personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques est chargée, en cette qualité, de :

1. Réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques ainsi que les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction ;
2. Assurer la liaison entre l'autorité auprès de laquelle elle est désignée et la commission d'accès aux documents administratifs.

ARRETE

Article 1^{er}: Madame Lynda Maurice, Directrice des affaires juridiques, est nommée PRADA, en raison de ses compétences et de son rattachement hiérarchique direct à la Directrice générale des services de l'établissement.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et publiée.

Article 3 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 10 janvier 2023

La Directrice
Sabine SAURUGGER

Notifiée à Lynda Maurice le :

11/01/2023

Signature :

